



NOTRE-DAME-DE-LA-MER
1 place de la mairie
Hameau de la Haie de l'Ecu
78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2026**

En exercice :	19
Absents :	01
Présents :	18
Pouvoirs :	01
Votants :	19
Date de convocation :	16/03/2026
Date de publication :	21/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-un mars à neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BOUVERY, conseiller municipal le plus âgé.

Etaient présents : Cynthia BENARD, Ghislaine BERTIN, Alban BODEVIN, Bruno BOUVERY, Thomas BREBION, Michel CHEVALLIER, Fabienne COUPLAN, Alain DEBOSSCHERE, Vincent FILLOT, Séverine LEMERCIER, Jean-Luc MAILLOC, Aurélie MIMOUNI, Jenny MOJRANO, Magali NAUMANN, Dominique POREE, Nadine QUINTON, Luc VIGNERON, Thierry WURTZ

Absents excusés ayant donné pouvoir : Alain BERRY ayant donné pouvoir à Jean-Luc MAILLOC

Absents excusés : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : Jenny MOJRANO

Ouverture de la séance à 9h00

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2026

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE, APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 22 janvier 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

DATE	NUMERO	OBJET	APPROUVE
21/03/2026	DE_003_2026	Election du Maire	Oui
21/03/2026	DE_004_2026	Détermination du nombre d'adjoints	Oui
21/03/2026	DE_005_2026	Election des Adjoints	Oui
21/03/2026	DE_006_2026	Indemnités de fonction des élus	Oui
21/03/2026	DE_007_2026	Délégations consenties au maire	Oui
21/03/2026	DE_008_2026	Désignation des comités consultatifs	Oui

21/03/2026	DE_009_2026	Désignation des membres CAO	Oui
21/03/2026	DE_010_2026	Désignation des délégués au sein des syndicats	Oui
21/03/2026	DE_011_2026	Désignation délégué auprès de la CLECT	Oui

Questions diverses

- 1- Le Maire pense qu'il est important d'utiliser les compétences de la population au service de notre commune. Les conseils municipaux sont publics, et après que la séance est levée, les personnes du public peuvent prendre la parole. Cette approche permet souvent d'entendre leurs remarques et d'étudier des idées nouvelles en toute convivialité. Le Maire est d'avis qu'il est intéressant de les écouter.

- 2- Une réunion publique sera organisée le vendredi 17 avril, à 19h00 à la salle des fêtes, pour informer la population sur les projets et réalisations en cours :
 - le complexe
 - la sécurité de nos départementales
 - la restauration de l'église Saint Pierre
 - l'entretien de la chapelle du Belvédère
 - les enfouissements des réseaux, etc

L'équipe municipale profitera de cette réunion pour vous rencontrer et se présenter.

- 3- Le prochain journal municipal sera édité au courant du mois d'avril ou mai prochain.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 10h35.

Le Maire,
Jean-Luc MAILLOC

